

La récupération des textiles

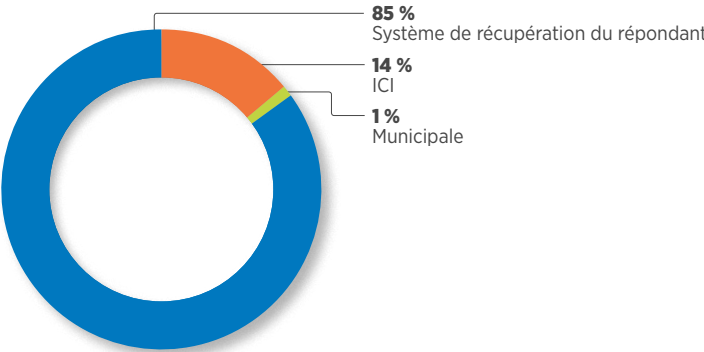
Les répondants de plus de 100 installations de l'industrie de la récupération, du réemploi et du recyclage des textiles ont été sollicités dans le cadre du Bilan 2018. Parmi celles-ci, 73 % ont répondu à l'enquête. Ces installations regroupent des friperies, des ressourceries et magasins de réemploi, des centres de dons de vêtements ainsi que des récupérateurs de textiles de plus grande envergure.

Les installations qui ont répondu au Bilan ont récupéré 41 000 tonnes de vêtements et autres articles de textiles en 2018. La très grande majorité de la matière traitée provenait du Québec (88 %). En incluant les plus gros joueurs qui n'ont pas répondu au Bilan, mais pour lesquels il a été possible d'estimer les quantités traitées, c'est plus de 63 000 tonnes de textiles qui auraient été récupérées par ce secteur en 2018.

La très grande majorité des textiles ont été récupérés par le biais de systèmes de collecte propres à l'installation (notamment par boîtes et centres de dons) ou par l'apport volontaire des citoyens directement chez le récupérateur. Les récupérateurs de textiles ont également reçu 14 % de leurs matières en provenance d'industries, de commerces et d'institutions (ICI) en 2018.

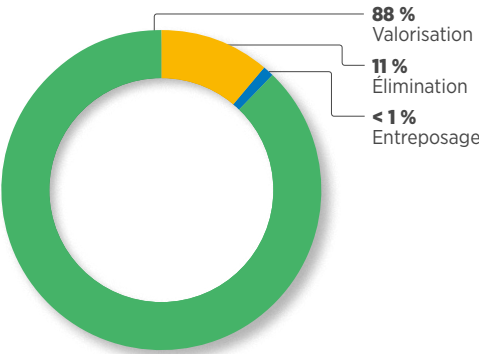


Figure 1.1
MATIÈRES REÇUES SELON LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT



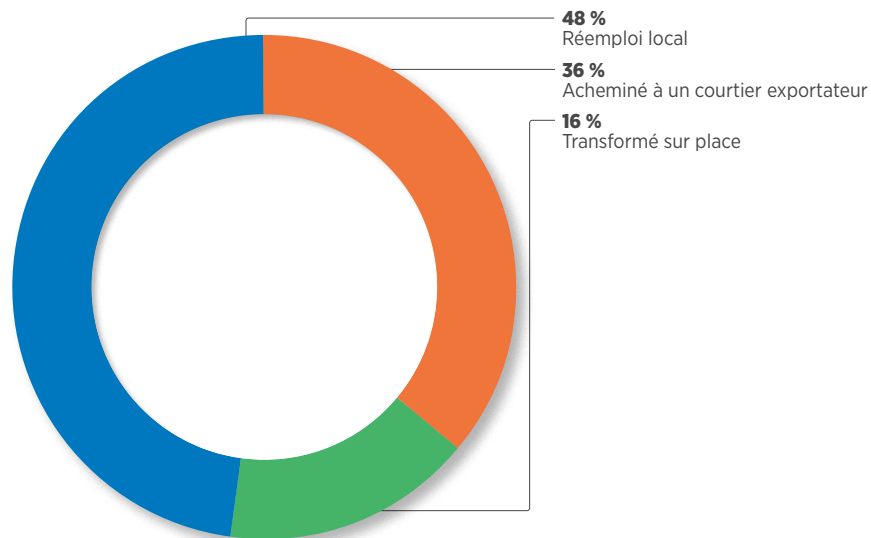
Les matières rejetées par les installations répondantes représentent environ 11 % du tonnage reçu.

Figure 1.2
RÉPARTITION DES MATIÈRES REÇUES SELON LA DESTINATION



La très grande majorité des textiles reçus est valorisée et en 2018, environ la moitié de ceux-ci ont été destinés au réemploi local (48 %). Une part non négligeable (36 %) a également été acheminée à des courtiers qui exportent ensuite les textiles principalement vers l'international, mais également vers d'autres provinces canadiennes. Les matières restantes ont été transformées sur place (chiffons, artisanat, *redesign*). Moins de 1 % des matières ont été envoyées vers une filière de recyclage et conditionnement hors Québec (ex. : défibrage), cette filière étant quasi inexistante au Québec.

Figure 1.3
DÉBOUCHÉS DES TEXTILES RÉCUPÉRÉS



Élimination des textiles d'origine résidentielle¹

Des quantités importantes de textiles sont encore éliminées par les ménages québécois. En effet, entre 2015 et 2017, les citoyens se sont départis annuellement de 74 000 tonnes de textiles (vêtements et chaussures) en bordure de rue². Il s'agit néanmoins d'une décroissance importante par rapport à 2012-2013 (-22 %), où la quantité annuelle mise en bordure de rue avait atteint 95 000 tonnes³.



- ¹ Des résultats plus complets au niveau de l'élimination des textiles seront également disponibles lorsque l'étude de caractérisation à l'élimination 2019-2020 sera complétée.
- ² Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2015-2017 (ÉEQ et RECYC-QUÉBEC, publication à venir)
- ³ [Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012-2013](#) (ÉEQ et RECYC-QUÉBEC)